



Leasing, crédit ou achat comptant

Acheter comptant, emprunter ou louer en leasing : les trois donnent la même machine, mais pas le même coût, ni le même bilan, ni la même liquidité. Le bon choix dépend...

3

offres : comptant, crédit, leasing

12 mois

seuil de mention à l'annexe

RPC 13

leasing financier au bilan

+11 400

surcoût du leasing de l'exemple

**LA RÈGLE****Ce que dit la loi**

Le leasing n'est pas réglé comme tel par le CO : c'est un contrat innommé, entre bail et vente à crédit ; ses clauses font la loi entre les parties.

**LA RÈGLE****À retenir**

Crédit : la machine est à vous, la dette au bilan, les intérêts en charge.

**LA RÈGLE****La règle clé**

Machine achetée comptant : Actif, sortie de trésorerie immédiate (art. 960a)

**LA RÈGLE****Pour s'en souvenir**

« Le leasing loue de la liquidité autant qu'une machine. »

**LE PIÈGE****Le piège**

Hors bilan ne veut pas dire sans dette : les banques ajoutent les engagements de leasing mentionnés à l'annexe quand elles calculent l'endettement de l'entreprise.

**LA BASE LÉGALE****Les références**

CO art. 959c al. 2 ch. 6, 960a ; LCC art. 1 ; Swiss GAAP RPC 13.

**Le cas express**

Leasing de 48 mensualités de 1 000 plus 2 000 de rachat.
Coût total ?

✓ $50\,000 = 48 \times 1\,000 + 2\,000$.

**✓ À retenir, dans l'ordre**

- ☐ Additionner tous les paiements de chaque offre.
- ☐ Comparer au prix comptant.
- ☐ Calculer le taux implicite du leasing.
- ☐ Mesurer l'effet sur la trésorerie.
- ☐ Mentionner le leasing à l'annexe.